**Termes de Référence pour réception de propositions techniques et financières pour une formation sur la gestion de la chaine d’approvisionnement et de distribution en intrants de santé et sur le système d’information et de gestion logistique des données dans le cadre de la mise en œuvre du SNADI .**

**Introduction :**

Axe stratégique de la Politique Pharmaceutique Nationale du Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP), le programme des médicaments essentiels dont l’un des principaux objectifs consiste à garantir l’accessibilité de la population à des médicaments de qualité au niveau des différents points de prestation de services de santé a stagné pendant plusieurs années. Pour inverser cette tendance, le MSPP a lancé un processus de renforcement du secteur avec une emphase sur la mise en place d’un système national unique, intégré et performant qui permettra une coordination efficace des interventions liées à la logistique des intrants, favorisant ainsi une meilleure planification des besoins en intrants médicaux à tous les niveaux de la chaine d’approvisionnement jusqu’au consommateur.

Aujourd’hui avec les avancés en cours dans le secteur pharmaceutique, notamment avec la mise en place de **l’Unité de Coordination du SNADI** (UC SNADI) par la DPMMT avec un support financier de l’USAID, il devient impératif pour le MSPP de renforcer les compétences des membres de l’UC SNADI afin de les habiliter à mieux coordonner les interventions du plan d’action SNADI 2017-2022 incluant la mise en place d’un système unifié d’information logistique pour le SNADI.

**2.- Objectifs**

Dans le cadre de la mise en place du SNADI (Système National d’Approvisionnement et de Distribution en Intrants de santé), l’objectif de ce support du Projet GHSC-PSM est de recevoir les services de professionnel(le)s qualifié(e)s et expérimenté(e)s ou d’une institution qualifiée pour préparer et animer une formation sur le SIGL (Système d’Information en Gestion Logistique) et sur la gestion de la chaine d’approvisionnement pour environ vingt à vingt-cinq (20 à 25) personnes, membres de l'UC du SNADI /MSPP

**3.- Les livrables anticipés par formation :**

1. Propositions techniques et financière complète incluant :
	1. Compréhension des services requis
	2. Objectifs de la formation
	3. Tâches à accomplir
	4. Approche méthodologique
	5. Livrables
	6. Plan de formation
	7. Budget de la formation
	8. Chronogramme d’activités
	9. Annexes
		* Présentation de l’institution
		* Curriculum des facilitateurs/formateurs
		* Listes de références
2. Rencontres préliminaires.
3. Préparation des modules de formations et de tous les documents nécessaires à la formation.
4. Animation et réalisation des sessions de 5 jours de formation.
5. Copie électronique et papier des documents de formation.
6. Copie électroniques ou papier des documents de références clés.
7. Pré-test ou évaluation préliminaire des connaissances des participants.
8. Rapports journaliers de la formation.
9. Rapport final et Post-test ou rapport d'évaluation final des connaissances des participants.

Le Projet GHSC-PSM se chargera de garantir la disponibilité d’une salle de formation appropriée avec les matériels de formation tels que LCD projector, laptop, flipchart, marqueurs.) et la présence des participants.

**4.-** **Durée de chaque formation**

Les formations se dérouleront sur une période de cinq (5) jours chacune.

**5.- Dates souhaitables de réalisation**

* Formation sur le système d’information et de gestion logistique des données dans le cadre de la mise en œuvre du SNADI : 7 au 11 mai 2018.
* Formation sur la gestion de la chaine d’approvisionnement et de distribution en intrants de santé : 11 au 15 juin 2018.

**6.- Participants à la rencontre (25 personnes au maximum)**

Les participants de cet atelier sont les cadres du MSPP, plus particulièrement de la nouvelle Unité de coordination du SNADI, nouvellement crée.

**7.- Résultats attendus**

* Augmentation de la connaissance des participants sur le SIGL.
* Renforcement de la capacité des participants en gestion d’une chaine nationale d’approvisionnement en intrants santé.
* Renforcement de la capacité du personnel du SNADI à coordonner les interventions du SNADI en rapport avec la gestion de la chaine d’approvisionnement et le SIGL.

*La firme retenue devra présentée les CV des formateurs proposés*